

Lundi

06

Janvier
2020

Les infos en ligne du SNUipp 63



En grève le 9 janvier 2020

Travailler plus pour perdre encore plus : c'est non !

Depuis le 5 décembre dernier, les enseignant-e-s au côté des salarié-e-s de différents secteurs sont fortement mobilisé-e-s contre le projet de réforme des retraites.

Les professeur-e-s des écoles ont exprimé le rejet massif d'un système de calcul individuel basé sur l'ensemble de la carrière, de l'instauration d'un âge pivot à 64 ans incitant chacun-e à travailler plus longtemps. Ils ont affirmé leur attachement à la défense d'un régime de retraite solidaire par répartition fondant les pensions sur les revenus du travail. Mais plus largement, c'est l'attachement à tout le système des protections collectives qui s'est manifesté. Le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts pour diviser, opposer les générations, les catégories de salarié-e-s, le public et le privé. Or, cette communication ne passe pas.

L'opinion publique, qui soutient la grève et le mouvement, reste attachée à la Sécurité sociale, aux services publics garantissant l'intérêt général. En fait elle défend sans équivoque tout ce qui permet la redistribution et qui fait de la France un pays encore relativement protégé de la pauvreté qui explose aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni...

Même si notre protection sociale doit être « réparée » et développée, nous sommes encore loin des systèmes anglo-saxons : dans certaines régions des Etats-Unis, l'espérance de vie est plus basse qu'au Bangladesh et au Viêt Nam, et les enfants américains sont ceux qui sont confrontés au plus haut niveau de pauvreté dans le monde occidental développé. Continuer de socialiser une partie des richesses produites, ou laisser financiariser ce qui nous appartient : l'épisode Delevoye a éclairé cet enjeu du projet gouvernemental, l'ouverture au marché des assurances privées de nos retraites. Les fonds de pensions Black Rock dont le patron de la filiale française a été promu au rang d'officier de la Légion d'honneur, sur proposition d'Edouard Philippe et les assureurs classiques (AXA, AG2R, etc.) sont prêts à nous fournir des « produits d'épargne retraites ».

Nos mobilisations ont également permis de remettre en lumière la situation de déclassement salarial des enseignant-e-s. Plusieurs ministres se sont exprimés sur la « revalorisation salariale » des enseignant-e-s... uniquement dans la perspective du futur système de retraite à points.

Mais de quoi parlent-ils exactement ?

- ➔ d'un rattrapage du pouvoir d'achat des fonctionnaires sachant que le point d'indice est gelé depuis neuf ans (malgré le petit dégel en 2016) ?
- ➔ de la mise à niveau des salaires des enseignant-e-s par rapport aux autres salarié-e-s français ayant des niveaux de diplôme équivalents ?
- ➔ d'une revalorisation salariale du métier d'enseignant-e par rapport aux autres pays ?

Rien de tout cela. L'une des conséquences majeures de l'augmentation salariale qui serait concédée par le gouvernement dans le cadre du passage à un régime universel par points est la « remise à plat » du métier d'enseignant-e.

Tout a commencé avec la petite phrase de Macron le 5 octobre à Rodez lors du grand débat public : "Le passage au nouveau système (de retraite) pour le corps enseignant ne peut aller qu'avec une transformation de la carrière. Il faudra repenser la carrière dans toutes ses composantes. Il faut repenser la carrière. Il faut arriver à ce que la carrière progresse davantage. Comme on paye mieux on change le temps de travail (des enseignants) pour accompagner les jeunes différemment. On regarde les vacances. Et on valorise la carrière de directeur".

Le projet qui se dessine est très clair. Il s'agit de créer un nouveau corps enseignant travaillant plus et acceptant plus de souplesse dans sa gestion. Ce nouveau corps, nous le voyons se dessiner : il sera constitué des enseignant-e-s né-e-s après 1975. Celles et ceux à qui on va proposer de travailler plus et autrement pour « mériter » leur retraite.

Le gouvernement réussirait à faire coup double : détruire le système de retraite solidaire et protecteur, tout en transformant notre métier en profondeur.

C'est tout cela que nous devons refuser en bloc car il en va de l'intégrité du service public en général et de celui de l'éducation en particulier ! Tout en refusant cette réforme des retraites, nous devons continuer à nous battre pour obtenir l'augmentation des salaires qui nous est due et sans aucune contrepartie. La lutte des enseignant-e-s contre la casse des retraites va aussi devoir protéger le métier !



Le gouvernement vous ment



9 janvier
ON NE LÂCHE RIEN !
En grève pour nos
RETRAITES !



[Pour saisir le nombre de grévistes dans votre école...](#)



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr